DISSERTATION

N° 105.

SUR

L'HYGIÈNE DES FEMMES ENCEINTES;

THÈSE

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 24 mai 1831, pour obtenir le grade de Docteur en médecine;

PAR LOUIS-PHILADELPHE GUIOULLIER, de Château-Gontier,

Département de la Mayenne.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n°. 13.

1831.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. ORFILA, Doyen.	Messieurs
Anatomie	CRUVEILHIER.
Physiologie	.....
Chimie médicale	ORFILA.
Physique médicale	PELLETAN.
Histoire naturelle médicale	RICHARD.
Pharmacologie	DEYEUX.
Hygiène	DES GENETTES.
Pathologie chirurgicale	MARJOLIN. / CLOQUET.
Pathologie médicale	DUMÉRIL. / ANDRAL.
Pathologie et thérapeutique médicales	BROUSSAIS.
Opérations et appareils	RICHERAND.
Thérapeutique et matière médicale	ALIBERT.
Médecine légale	ADELON, *Suppléant.*
Accouchemens, maladies des femmes en couches et des enfans nouveau-nés	MOREAU.
Clinique médicale	LEROUX, *Président.* / FOUQUIER, *Examinateur.* / ..... / CHOMEL, *Examinateur.*
Clinique chirurgicale	BOYER. / DUBOIS. / DUPUYTREN. / ROUX.
Clinique d'accouchemens	.....

Professeurs honoraires.

MM. DE JUSSIEU, LALLEMENT.

Agrégés en exercice.

Messieurs	Messieurs
Baudelocque.	Dubois.
Bayle, *Suppléant.*	Gerdy, *Examinateur.*
Berard.	Gibert.
Blandin.	Hatin.
Bouillaud.	Lisfranc.
Bouvier.	Martin Solon, *Examinateur.*
Briquet.	Piorry, *Examinateur.*
Brongniart.	Rochoux.
Cottereau.	Sandras.
Dance.	Trousseau.
Devergie.	Velpeau.
Dubled.	

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MON PÈRE

ET

A MA MÈRE.

Hommage d'amour et de reconnaissance.

L.-Ph. GUIOULLIER.

A MON PÈRE

ET

A MA MÈRE.

DISSERTATION

SUR

L'HYGIÈNE DES FEMMES ENCEINTES.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LA GROSSESSE.

La grossesse est l'état dans lequel se trouve la femme depuis le moment où elle a conçu jusqu'à celui de l'accouchement. Quoique cet état soit naturel, les nombreuses incommodités dont il est accompagné chez la plupart des femmes l'avaient fait regarder comme appartenant à la pathologie ; et cette opinion est encore celle du vulgaire, qui considère la gestation comme une maladie de neuf mois. Si cependant on fait attention que le plus grand nombre de femmes n'éprouvent aucun changement dans leur santé ; que d'autres, loin d'être incommodées, se portent mieux pendant le temps de sa durée, on ne balancera pas à se ranger de notre opinion, et à regarder la grossesse comme un état physiologique exerçant une influence plus ou moins grande sur le physique et le moral de la femme. Sous le rapport des accidens qui peuvent entraver la marche, la durée de la gestation, on a divisé celle-ci en trois périodes distinctes : nous allons

adopter ce plan, et rapporter à chacune d'elles les inconvéniens qui s'y rattachent.

Première période.

Du moment où la conception a eu lieu, l'utérus devient un centre de fluxion et d'activité, duquel irradient un grand nombre de sympathies, à raison des nombreuses collections qui tiennent ce viscère aux autres organes ; c'est alors qu'il survient chez la femme des changemens dont il est quelquefois difficile de se rendre compte, et qui varient autant par leur bizarrerie que par leurs différences. Tantôt on observe que la femme, qui avant d'être enceinte était gaie, devient triste, inquiète dès qu'elle a conçu ; tantôt, au contraire, la fécondation fait naître la gaîté, l'amabilité dans son esprit sombre et rêveur. D'autres fois, à la docilité très-grande qui la caractérisait avant la grossesse succède une indocilité extrême. Quelquefois l'état de la gestation n'a aucune influence sur le caractère de la femme ; mais il produit en général beaucoup de dérangemens et d'irrégularités dans la digestion, par l'intime sympathie de l'utérus avec les organes digestifs. On voit des femmes être prises de vomissemens dès l'instant même de la conception. Les accidens que l'on remarque le plus souvent sont : le ptyalisme, les aigreurs et les nausées plus ou moins incommodes, accompagnées de mal d'estomac, de chaleur ardente dans le gosier et l'œsophage, de soif, de borborygmes, de diarrhée ou de constipation; tantôt il y a des vomissemens, odontalgie, perte d'appétit, qui est tantôt insatiable; le goût se déprave à un tel point, qu'il ne cherche plus que les substances les plus bizarres et les moins nutritives.

Deuxième période.

Celle-ci commence vers le quatrième mois. Aux affections de la première période, qui sont de nature nerveuse, en succèdent d'autres qui varient suivant l'idiosyncrasie de la femme. C'est à cette époque

qu'on voit se manifester chez la femme d'un tempérament sanguin les douleurs de mamelles, la toux, le crachement de sang; quelquefois les affections comateuses, si l'on ne remédie promptement à la trop grande quantité de sang, qui se trouve dans une disproportion trop considérable avec celle dont le fœtus a besoin. A la fin de la même période paraissent l'insomnie, les douleurs des cuisses, des aines, des reins; douleurs d'autant plus fortes que la femme aura goûté moins souvent le bonheur d'être mère. Ces douleurs sont dues à la pression qu'exerce la matrice par son développement sur les nerfs, dont l'entrelacement tapisse la face interne du bassin.

Troisième période.

La troisième période s'étend du septième au neuvième mois. L'utérus, qui est alors très-distendu, refoule les viscères de l'abdomen vers sa partie supérieure, rétrécit le diamètre perpendiculaire de la poitrine, rend la respiration plus ou moins pénible en empêchant l'ampliation des poumons, et augmente la stase du sang dans les parties supérieures. La constipation, la dysurie, plus souvent encore l'incontinence d'urine, les hémorrhoïdes, les varices, l'œdème, qui à cette période surviennent, doivent être attribués à la compression faite par l'utérus sur le rectum, la vessie, les veines iliaques et les principaux troncs lymphatiques.

Tels sont les accidens qui se montrent le plus souvent pendant la gestation. S'il est impossible à une femme de les éviter, elle peut du moins les prévenir ou les alléger en se conformant aux règles hygiéniques.

HYGIÈNE.

L'hygiène est cette partie de la médecine destinée à nous instruire sur la nature et le choix des moyens propres à conserver la santé et à préserver des maladies. Son importance varie suivant les individus. Si les personnes douées d'une grande force d'organisation ne sont pas dans la nécessité de s'astreindre exactement à ses lois, il n'en est pas

de même de la femme grosse, dont l'organisation, modifiée par la gestation, est exposée à tant d'affections diverses, que les moindres écarts dans le régime pourraient donner lieu aux accidens les plus graves ; de là la nécessité d'un régime plus ou moins sévère, selon son tempérament, ses habitudes et les conditions de sa vie.

En adoptant la classification du professeur *Hallé*, nous allons parcourir successivement les six classes des matières de l'hygiène, et nous indiquerons dans chacune d'elles tout ce qui est relatif à notre sujet.

PREMIÈRE CLASSE.

Circumfusa.

Indispensable à la vie, l'air entretient la santé ou engendre des maladies, selon ses qualités nuisibles ou utiles. En effet, l'air au milieu duquel nous vivons ne conserve pas toujours les mêmes propriétés physiques, ni le même état : aussi le voyons-nous s'abaisser, s'élever en température et en pesanteur ; passer de la sécheresse à l'humidité, du chaud au froid ; abandonner sa transparence parfaite pour se remplir de vapeurs errantes et se charger de brouillards. Il n'est donc pas indifférent aux femmes enceintes de fixer leur habitation dans tel ou tel lieu, et de se jouer impunément des vicissitudes atmosphériques. Elles sont jetées dans des circonstances plus convenables à leurs impressions, et sont d'autant plus disposées à en ressentir les influences que leur peau jouit d'une grande sensibilité, que l'absorption, chez elles, est plus prompte et plus active. A la vérité, toutes les femmes enceintes n'ont pas à craindre les mêmes influences. Les femmes de la campagne, menant habituellement une vie très-active, et obligées par état à des travaux très-pénibles, acquièrent une constitution tellement forte, qu'elles parviennent au terme de leur grossesse en bravant impunément les intempéries des saisons ; tandis que les femmes élevées dans la mollesse et l'oisiveté, jouissant de toutes les faveurs de la fortune, sont loin de pareils priviléges. Voilà celles qui ont un besoin

inévitable des lois de l'hygiène ; elles ne sauraient s'en écarter qu'au préjudice du fruit qu'elles portent dans leur sein. La nature est tout entière occupée du travail important qui s'opère dans l'utérus ; les forces vitales se concentrent vers cet organe : aussi leur résistance contre les influences atmosphériques est moins grande, et par conséquent les précautions pour s'en garantir deviennent plus importantes.

Les femmes enceintes éviteront soigneusement l'air froid et humide ; il pourrait leur occasioner des affections catarrhales de la poitrine, accompagnées presque toujours de toux intense, dont les secousses peuvent produire l'avortement. Elles éviteront aussi l'air chaud et humide, attendu qu'il relâche tout le système, qu'il amène à une langueur générale, rend la femme plus susceptible de contracter des maladies. Il est donc bien important pour elles de ne point affronter l'intempérie des saisons avec une aveugle indifférence. Cependant, si une femme enceinte était obligée de s'exposer aux intempéries, elle doit se mettre en état d'y résister ; elle y parviendra en ayant soin de se couvrir convenablement, de se restaurer à l'aide d'une nourriture légèrement succulente, en faisant usage d'une boisson un peu tonique. Mais si, au lieu d'en user modérément, elle allait se surcharger l'estomac d'alimens trop indigestes, d'une grande quantité de boisson, loin d'augmenter la réaction, elle ne ferait qu'ajouter à la cause débilitante, et ses forces suffiraient à peine pour lutter contre une pareille imprudence.

Les femmes enceintes doivent s'interdire les promenades du soir. Dans la saison chaude, elles préféreront celles du matin, après le lever du soleil ; alors l'air n'est point chargé d'humidité comme celui du soir. Pendant l'hiver, l'automne et le printemps, elles choisiront le milieu du jour.

L'air vicié dans ses propriétés chimiques n'est pas moins dangereux ; aussi les femmes que la gestation rend sujettes aux syncopes, aux céphalalgies, doivent éviter les spectacles, les bals, les cercles nombreux, en général tous les lieux où l'air est altéré, vicié par la res-

piration, les émanations et une chaleur concentrée. On sait combien l'air des prisons et des hôpitaux leur est funeste, puisqu'il n'est pas rare de voir régner dans les salles qui leur sont destinées des mortalités effrayantes. Elles fuiront avec beaucoup de soin le voisinage des marais, des tanneries, des mégisseries. Les locaux dans lesquels il se dégage de la vapeur de charbon ne leur seraient pas moins funestes; *Mauriceau* cite l'exemple d'une blanchisseuse qui avorta au quatrième mois pour s'être exposée à la vapeur de charbon.

Les fleurs, avec lesquelles les dames ont coutume de se parer, de décorer leurs appartemens, seront scrupuleusement abandonnées, surtout pendant la nuit. Les exhalaisons qu'elles fournissent décomposent l'air atmosphérique, s'emparent de son oxygène, et mettent à nu le gaz acide carbonique, qui finirait infailliblement par leur donner des maux de tête, des syncopes et autres accidens nerveux. On a vu des parfums les plus suaves, comme ceux de la rose, du jasmin, produire pendant la grossesse des attaques funestes d'hystérie, causer la céphalalgie, l'asphyxie. *Arétée* a observé l'épilepsie occasionée par quelques odeurs; *Triller* a donné l'histoire tragique d'une jeune fille morte par l'odeur des violettes.

Quant aux habitations, le choix n'est pas indifférent. Les femmes enceintes éviteront les appartemens bas et humides, ceux qui sont récemment blanchis ou vernis, les bâtimens d'une nouvelle construction; elles devront, au contraire, lorsqu'elles le pourront, occuper une habitation vaste, bien aérée, située sur un terrain sec et élevé, où règne une douce température. La campagne, en général, offre des avantages inappréciables : pureté de l'air, agrément, variété des promenades, simplicité des goûts, éloignement des passions et des intrigues. Que de raisons pour engager les femmes enceintes à fuir le séjour des villes, lorsque leurs facultés et les circonstances le leur permettent!

Je ne dois point passer sous silence l'usage abusif des chaufferettes, que les femmes placent ordinairement sous leurs pieds, et qu'elles recouvent de leurs vêtemens. Comme cet usage peut porter sur l'uté-

rus une action affaiblissante et engendrer les maladies les plus désagréables, les femmes enceintes ne sauraient trop les éviter. Ces sortes de foyers mobiles, outre qu'ils exposent à des dangers très-grands, produisent sur les cuisses des taches ou ecchymoses que le temps ne peut effacer.

Le feu de bois dans les cheminées est, sans contredit, le meilleur, le plus salutaire. En ajoutant qu'il est le seul qui doive être employé, il fait rejeter celui de charbon de terre et autres combustibles analogues et brûlés dans un poêle.

DEUXIÈME CLASSE.

Applicata.

Les vêtemens que portent les femmes enceintes doivent varier suivant les intempéries atmosphériques. Dans l'hiver, les étoffes de laine, souples, légères et moelleuses, seront d'une nécessité absolue pour se tenir chaudement et pour se défendre des rigueurs de cette saison. L'été, en amenant les beaux jours, fera recourir à l'usage des tissus légers pris dans le règne végétal. En automne et au printemps, on se garantira de l'inclémence de l'air avec des vêtemens de laine ou de soie ouatée, qui ont la propriété de conserver le calorique. Sans déférence pour les modes, qui exercent sur le sexe leur empire de la manière la plus despotique, et dans quelque saison que se soit, les femmes grosses auront soin de couvrir leur tête, leur cou, principalement leur poitrine et leurs bras; la sympathie qui existe entre ceux-ci et les poumons est si grande, que la moindre impression du froid sur les premiers est transmise aux seconds. Combien de jeunes filles sont mortes phthisiques pour avoir, les bras nus, lutté contre les temps humides et froids. Qu'on ne s'étonne pas non plus de lire que la coupe des cheveux puisse devenir nuisible; en ôtant à la tête son ornement et surtout sa couverture naturelle, elle l'expose aux impressions extérieures, qui ne sont pas sans danger.

Je n'ai point l'intention de m'ériger ici en réformateur de la toilette des dames; je ne puis cependant passer sous silence cette habitude funeste qu'ont le plus grand nombre d'elles, de porter pendant une partie de leur grossesse des corsets garnis de baleines et de bucs, que la mode rend malheureusement trop nécessaires. On aime, il est vrai, à voir une taille svelte et bien pincée, des épaules fortement portées en arrière pour rendre la poitrine plus saillante, une gorge bien soutenue, bien séparée; mais quels effets malheureux ne résultent pas pour la mère et pour l'enfant de cette pression abdominale et thoracique; l'avortement n'est-il pas le plus terrible? Non moins féconde en inconvéniens, la pression faite sur la gorge par ces corps à baleine cause l'affaiblissement des glandes mammaires, leur défaut d'action ou leur sécrétion diminuée et l'aplatissement du mamelon: elle peut donner lieu à des hémorrhagies plus ou moins abondantes. M. *Baudelocque* cite à ce sujet un fait bien remarquable : « Une femme de dix-huit ans, délicate, enceinte de trois mois, « éprouvait déjà quelques marques de pléthore, pour laquelle cet « habile accoucheur lui avait prescrit une saignée. Après s'être forte- « ment serrée dans ses habits, elle fut prise d'une hémorrhagie par « le nez que rien ne put arrêter; elle persista jusqu'au cinquième « mois et demie, que cette femme mourut. » De la pression qu'exerce sur la poitrine cette sorte de cuirasse naissent encore des engoisses insupportables, une difficulté de respirer très-grande, et le ralentissement du cours du sang. Une constriction faite ainsi sur le thorax et le ventre empêche le développement de l'utérus, diminue la capacité de la poitrine, force le diaphragme à un abaissement plus considérable et supplémentaire dans la respiration, refoule les viscères, qui a leur tour peuvent peser sur la matrice et en occasioner la descente, provoquer l'avortement. Cette action compressive peut déterminer une mauvaise conformation du fœtus, principalement dans les derniers temps de la grossesse.

Ainsi donc, dès qu'une femme se croit enceinte, elle doit, pour sa propre conservation et celle de son fruit, secouer le joug tyranique

d'une mode capricieuse et ne porter que des vêtemens larges, surtout dans les derniers temps de la grossesse. Les anciens avaient senti combien il importe aux femmes de ne pas serrer leurs vêtemens pendant la gestation : la loi obligeait les dames romaines de quitter, lorsqu'elles étaient grosses, la ceinture dont elles avaient l'habitude de se serrer au-dessous des seins. A Sparte, à Athènes, un magistrat était chargé de l'inspection des vêtemens des femmes grosses, et punissait sévèrement celles qui était susceptibles de la moindre contravention. Les femmes de la campagne, qui ne font point usage de bretelles, auront la précaution de ne pas se ligaturer les flancs avec la ceinture de leurs jupons. Les femmes enceintes doivent aussi, dans les saisons froides, porter un caleçon de flanelle, parce que leurs jupes, éloignées de la partie inférieure et du devant des cuisses par la saillie que forme l'abdomen, laissent ces parties exposées à l'action du froid.

Il n'est pas inutile d'appeler l'attention des femmes sur le choix qu'elles doivent faire des jarretières ; celles qui sont élastiques, auxquelles nous donnons la préférence, présentent un avantage très-marqué : en vertu de leur souplesse et de leur élasticité, elles embrassent les parties aux environs des articulations du genou sans occasioner de gêne, et permettent au sang de parcourir librement ses canaux. Lorsqu'elles offrent trop de résistance, elles favorisent les engorgemens œdémateux des membres inférieurs, les dilatations variqueuses auxquels ces membres sont déjà disposés, à raison de la pression qu'exerce l'utérus sur l'origine des vaisseaux cruraux. Les chaussures étroites, justes, dont les talons sont élevés, ne doivent pas être passées sous silence; elles diminuent la base de sustentation, rendent l'équilibre difficile, exposent à des chûtes fréquentes, qui peuvent déterminer des pertes et provoquer l'avortement. Les souliers à talons larges et plats, sont les chaussures qui conviennent le mieux pour prévenir ces accidens.

Les lits, destinés au repos et à la réparation des forces, doivent être de nature à céder médiocrement au poid du corps. En général, la

couche des femmes enceintes doit être placée dans un appartement vaste et aéré, garnie de couvertures, dont le nombre et la propriété non conductrice du calorique soit en rapport avec la température de l'atmosphère. En sortant du lit, il est prudent qu'elles évitent le changement subit de température; elles tâcheront aussi de ne point contracter l'habitude de chauffer leur lit : le froid donne de l'énergie, la chaleur énerve et dispose aux pertes.

Parmi les soins extérieurs, les bains méritent une attention particulière, comme étant des moyens de propreté et des agens prophylactiques. Les anciens, entre autres *Avicennnes* et *Mauriceau*, prescrivaient les bains pendant la grossesse, surtout au commencement, pensant qu'ils devaient relâcher le col de l'utérus et le disposer à s'ouvrir. Mais aujourd'hui leur efficacité est généralement reconnue. Leur emploi et leur fréquence doit varier suivant le tempérament des femmes. Ainsi une femme faible et indolente, dont la fibre est molle, s'interdira les bains, ou n'en prendra que deux ou trois à une fraîche température, afin de donner du ton aux organes. Elle aura la précaution d'y rester peu de temps, de faire en sortant des frictions sèches et aromatiques sur toute l'habitude du corps, et de se livrer ensuite à un exercice modéré. Les femmes très-nerveuses, au contraire, qui à la moindre occasion sont sujettes à des coliques et autres affections spasmodiques qui les menacent d'avortement, trouveront leur soulagement dans l'usage des bains. Ils conviennent aussi surtout au commencement et à la fin de la gestation, aux femmes enceintes pour la première fois et qui éprouvent des douleurs vers l'utérus. Celles qui sont d'un tempérament sanguin, sujettes aux céphalalgies, n'en useront que sobrement et comme moyen de propreté. On peut prendre les bains à toutes les heures de la journée, pourvu que l'estomac soit vide, le matin à jeûn et le soir longtemps après avoir mangé sont cependant les momens les plus favorables.

Je ne pense pas que les bains de siége et les pédiluves soient extrêmement défendus pendant la gestation; nous savons très-bien

qu'un grand nombre de filles emploient ce dernier dans une intention criminelle, et presque toujours infructueusement....

TROISIÈME CLASSE.

Ingesta.

Si la tempérance fut jamais rigoureuse, c'est pour la femme qui a conçu : aussi la sobriété devient un devoir indispensable à la femme grosse. Les nombreuses modifications qu'éprouvent les fonctions pendant la gestation rendent difficile, pour ne pas dire impossible, la prescription d'un régime alimentaire applicable à toutes les femmes indistinctement. Aussi le médecin doit-il étudier toutes les modifications, les goûts, les appétits bizarres, les incommodités sans nombre dont elles peuvent être atteintes; la différence des constitutions, des climats, des saisons, les idiosyncrasies, les conditions diverses. Il faut aussi accorder quelque chose aux habitudes, et surtout à l'expérience, qui, mieux que personne, apprendra à la femme quels sont les alimens qui répugnent ou conviennent à son estomac. Mais de qu'elle nature doivent être les alimens dont useront les femmes enceintes? On ne peut rien fixer d'invariable à ce sujet. Je leur conseillerai de suivre l'avis que donne *Hippocrate* dans son aphorisme 38, sect. 2. « *Paulò deterior potus et cibus, jucundior autem, eligendus potiùs, quàm* « *meliores quidem, sed ingratiores.* » Il faut préférer une nourriture et une boisson agréable, quoique moins salubre, à des alimens et à une boisson plus salubres, mais désagréables. Ainsi les femmes enceintes ne s'abstiendront d'aucune espèce d'alimens dès qu'elles s'en trouveront bien. Cependant on peut établir, comme règle générale, qu'elles doivent s'abstenir d'alimens âcres, excitans, épicés, des substances grasses, visqueuses, des viandes salées, des pâtisseries, des fritures, en un mot de toutes les substances échauffantes qui produisent des rapports brûlans, en laissant sur les voies digestives un sentiment de fatigue et d'oppression. C'est dans le règne végétal

et parmi les substances animales d'une facile digestion que les femmes enceintes peuvent puiser leur nourriture et être alors plus sobres et plus tempérantes que dans tout autre état. Cependant il existe un préjugé généralement répandu parmi le peuple, qu'une femme enceinte doit manger beaucoup, pour subvenir aux frais d'une double nutrition. Mais à combien d'accidens fâcheux, sans parler des indigestions, qui peuvent immoler un grand nombre de victimes, s'exposent ces dernières; aussi il semble que la nature, toujours prévoyante, leur ait ôté l'appétit pour les soustraire aux accidens de la pléthore. L'abstinence, comme l'intempérance, est également nuisible aux femmes enceintes. Plusieurs observations démontrent que la misère prédispose à l'avortement, je vais seulement en rapporter une : « *Baudelocque* a calmé un travail fort avancé survenu au septième « mois chez une femme dont on ne pouvait soupçonner que la pri- « vation absolue de toute espèce de nourriture pendant plusieurs « jours de suite; des alimens de facile digestion ayant été ad- « ministrés avec prudence, l'accouchement se fit parfaitement à « terme. »

Nous devons signaler encore ici un préjugé du vulgaire, qui se fait une sorte de culte de satisfaire les goûts, les envies bizarres de la femme grosse, dans la persuasion où il est que, par un refus, l'enfant portera sur quelque partie du corps l'image de l'objet inutilement convoité. « Que de figures singulières ne verrait-on pas, dit « Buffon, si les vains désirs des femmes étaient écrits sur la peau « des enfans. » Je pense qu'il faut, autant que possible, les satisfaire, non pour éviter que le nouveau-né porte l'empreinte de l'objet que la mère aurait désiré; mais afin de ne pas nuire à son repos, à sa santé, et par suite à la nutrition du fœtus. Néanmoins, si les choses appétées n'étaient que le résultat de goûts dépravés, comme le désir de manger de tout ce qui contient un principe alcalescent, tel que la craie, du charbon, des cendres, les substances les plus acerbes, comme le vinaigre, etc., ce sera au médecin à examiner si ces goûts désordonnés dépendent de l'état de plénitude de la ma-

trice, ou d'une disposition particulière des premières voies, afin de diriger sa conduite d'après la route que semble indiquer la nature.

Quant aux boissons dont la femme doit faire usage, l'habitude aura encore quelque part à leur choix. Cependant les boissons où il entre de l'alcohol dans une assez forte proportion ne montent les forces qu'instantanément, augmentent l'irritabilité et peuvent occasioner des pertes, l'avortement. L'eau pure, ou mêlée avec une petite quantité de vin, pour exciter l'estomac, est la meilleure boisson. La nature des alimens déterminera la quantité qu'il convient de prendre. Les boissons chaudes doivent être interdites aux femmes enceintes; elles affaiblissent l'estomac, dérangent les digestions. Les boissons à la glace leur seraient encore plus nuisibles, elles pourraient leur causer des coliques violentes, l'avortement. Celles qui auront contracté l'habitude de prendre du café pourront en continuer l'usage, en ayant soin de le couper avec une plus grande quantité de lait, surtout dans les premiers mois, pendant lesquelles elles éprouvent des symptômes d'irritation si prononcée. Une condition essentielle pour prendre les repas, consiste à éviter le moment où le corps et l'esprit sont dans une grande agitation. Rien n'est plus favorable à une bonne digestion que le calme de l'âme, la satisfaction, la gaîté : voilà pourquoi il est préférable de manger en compagnie que de manger seul.

QUATRIÈME CLASSE.

Excréta.

On partage en deux divisions principales cette classe, qui comprend les évacuations naturelles et les évacuations artificielles. Aux premières appartiennent la transpiration insensible, l'excrétion des urines et des matières fécales; parmi les dernières on range la sai-

les femmes pléthoriques, parce que, à cette époque, la suppression des menstrues et le peu de nourriture qu'exige alors le fœtus rendent les femmes plus exposées à la pléthore. A la rigueur, la saignée peut (comme nous l'avons dit des bains) être faite indistinctement à toutes les époques de la gestation, pourvu toutefois que l'idiosyncrasie de la femme en nécessite l'emploi.

Est-il un lieu d'élection pour pratiquer la saignée chez la femme enceinte? Le bras est l'endroit que l'on choisit constamment pour cette opération. La saignée générale convient le mieux, si quelque organe était menacé d'une congestion sanguine; la saignée locale, après la saignée générale, agirait plus efficacement en dégorgeant les vaisseaux capillaires. Dans le choix à accorder à la saignée, il faudra toujours préférer la saignée du bras à celle du pied; s'il survenait quelque accident à la suite de cette dernière, on ne manquerait pas d'accuser le médecin d'impéritie.

CINQUIÈME CLASSE.

Gesta.

Un exercice modéré est de toute utilité pour la femme enceinte; il fortifie le corps, tandis que l'inaction l'affaiblit. Qui, plus que la femme, devra chercher dans l'exercice la force et la vigueur du corps, qui sont aussi pour l'âme la source de plus d'énergie? La gestation, en effet, l'a rangée parmi les êtres faibles, et c'est dans l'exercice habituel et bien ordonné de son système musculaire qu'elle trouvera les forces qui lui sont nécessaires. Cet exercice favorise l'appétit, active la digestion, facilite la conversion des matières alimentaires en notre propre substance, accélère la respiration, la circulation, entretient la liberté des excrétions et des sécrétions, augmente l'énergie des organes, imprime à tous les viscères de légères secousses favo-

rables à leur activité, et en affermissant la santé de la mère il favorise en même temps le développement du fœtus.

Qui n'a remarqué avec un certain plaisir ces robustes paysannes, qui doivent à leur activité la santé florissante dont elles jouissent; pendant la gestation elles continuent à se livrer à leurs occupations ordinaires, elles ne changent pas leur manière de vivre : aussi la grossesse parcourt-elle ses périodes sans trouble chez ces femmes, qui accouchent d'un enfant gros et vigoureux. Quel contraste frappant entre ces paysannes et les femmes de villes ! Ces dernières, accoutumées à mener une vie sédentaire, à se tenir enfermées dans un boudoir, étendues mollement sur un canapé, sont frappées de la manière la plus violente par tout ce qui influe sur leur organisation; elles ont une grossesse pénible, semée de mille entraves; leur accouchement est laborieux, leur enfant faible et délicat, et la suite de leur couche n'est pas toujours exempte d'accidens. Voilà les femmes qui ont un besoin inévitable des lois de l'hygiène; c'est sous ce joug qu'elles se sont volontairement courbées, et qu'elles ne peuvent plus désormais essayer impunément de secouer.

De ce que les femmes de la campagne ne suspendent pas leurs travaux et continuent à se livrer à leurs occupations habituelles, comme si la gestation n'avait aucun empire sur elles, nous sommes loin de penser que cette conduite doive servir de règle générale, et être applicable à toutes les femmes : ce qui convient à une classe d'individus peut nuire à l'autre. Je dirai donc aux femmes qui habitent les villes que les travaux rustiques ne sont point faits pour leurs mains délicates; mais qu'il est d'autres moyens auxquels elles peuvent recourir pour se mettre à l'abri de tous les dangers qui menacent leur santé et leurs jours précieux : le soin de leur maison, l'exercice en plein air, une promenade vers les endroits qui puissent récréer la vue, occuper agréablement l'esprit, sont autant de ressources que leur ménage la nature pour leur permettre de développer leur forces, et consécutivement être utiles au nouvel être qu'elles portent dans

leur sein. Les voitures bien suspendues et roulant sur un sol uni ; le mouvement d'un bateau sur une onde tranquille seront les moyens conseillés aux femmes faibles pour prendre de l'exercice Les femmes enceintes doivent éviter les mouvemens qui impriment des secousses fortes et brusques , tels que ceux que l'on éprouve dans des voitures non suspendues. La danse, à laquelle les femmes s'abandonnent avec tant de plaisir, serait aussi préjudiciable pendant leur grossesse. On interdira à celles-ci les travaux pénibles , l'action de lever des fardeaux pesans , les jeux qui demandent de grandes agitations ; elles éviteront encore d'élever les bras pour atteindre quelque chose , principalement si , pour y parvenir, il faut soulever le corps et en confier le poid à la pointe des pieds. Plusieurs exemples d'avortemens produits par cette cause doivent rendre les femmes attentives sur ce point.

Si le repos absolu détermine des accidens chez la femme enceinte, l'exercice porté jusqu'à la fatigue ne leur serait pas moins nuisible. L'un et l'autre doivent avoir lieu dans des alternatives régulières et dans des temps fixés par la nature. Le jour, où tout est en mouvement, où la lumière déroule à nos yeux le spectacle vivant et varié de la nature, nous invite à l'exercice en exposant les organes des sens à une foule d'impressions qui les tiennent dans un éveil continuel. Un sommeil doux, réparateur, est sans contredit celui que l'on goûte pendant la nuit, où tout est enseveli dans le plus profond silence : c'est pour cette raison qu'il doit être préféré de beaucoup au sommeil du jour. Les veilles sont d'autant plus nuisibles aux femmes enceintes , que dans cet état elles sont plus disposées au sommeil ; elles peuvent s'y livrer plus long-temps; mais sans trop le prolonger, et cela à cause de la faiblesse qu'il pourrait déterminer.

SIXIÈME CLASSE.

Percepta.

Les sensations, les facultés intellectuelles, les affections de l'âme ayant une grande influence sur l'économie animale, les femmes enceintes doivent se mettre en garde contre tout ce qui pourrait les rendre ou trop vives ou trop subites, puisqu'il est bien reconnu que le moindre trouble occasione des désordres dans l'économie. Que de ménagemens exige alors la sensibilité de la femme, plus exaltée qu'à l'ordinaire ! Combien n'est-il pas utile de prévenir tout ce qui chez elle peut allumer des passions tristes et orageuses ! Les chagrins violens, concentrés, les émotions pénibles, la colère, la fureur, la crainte, la peur, des accès immodérés de joie et de douleur, mettraient bientôt la femme hors de cette sphère de calme et de tranquillité qui lui est si nécessaire. *Mauriceau* cite l'exemple d'une femme qui, « étant « grosse de huit mois, accoucha subitement en apprenant la mort « de son mari qui venait d'être tué. L'enfant vécut ; mais il garda « toute sa vie un tremblement des deux mains, semblable à celui « qu'avait éprouvé la mère au moment de l'accouchement. » Les femmes enceintes devront donc détourner les regards de tous les objets qui pourraient leur causer de vives émotions, soit agréables ou pénibles. Ne devrait-on pas éloigner de l'entrée des églises et des promenades publiques cette foule de gens mutilés qui, pour intéresser la pitié des passans, montrent des membres difformes, des plaies dégoûtantes, des ulcères hideux. Ce n'est pas que je pense que l'imagination de la mère puisse avoir une telle influence sur l'organisation du fœtus que, lorsqu'elle est effrayée d'un objet quelconque, il se forme une difformité pareille sur la partie de son enfant correspondant à celle de l'objet difforme dont elle a été épouvantée, c'est seulement pour prévenir toute impression fâcheuse sur son esprit faible. Le fœtus jouissant, pour ainsi dire, d'une vie commune

avec la mère, il est impossible que les agitations qu'elle éprouve ne lui soient plus ou moins préjudiciables. A la suite des impressions fâcheuses que les femmes enceintes sont susceptibles de recevoir, nous ne devons pas oublier les effets qu'elles peuvent éprouver d'un bruit violent et imprévu, plus ou moins nuisible, selon que la frayeur est plus grande et le souvenir plus durable. Les chirurgiens-majors *Schmid* et *Mesnard*, chargés du service de l'hôpital militaire de Landau, à l'époque de l'explosion de l'arsenal de la place, disent « que, sur « quatre-vint-douze enfans, nés à Landau quelques mois après cet « accident, il y en eut huit qui tombèrent dans une sorte de crétinisme, et qui moururent avant l'âge de cinq ans ; que trente-trois « vécurent languissans jusqu'à huit ou dix ans ; que seize périrent « en naissant, et que vingt-deux vinrent au monde avec des fractures « des os longs. »

Il est une passion qui, lorsqu'elle tourmente les femmes, rend leur existence bien malheureuse, et même insupportable : je veux parler de la jalousie. Ici le médecin a besoin de toute la clairvoyance d'*Érasistrate* pour découvrir ce mal qui empoisonne le cours de la vie, dont les progrès sont toujours funestes, et contre lequel, dans le plus grand nombre des cas, on doit employer le langage de la persuasion, afin de porter le calme dans un cœur qui souffre depuis longtemps.

Il faut éloigner des femmes enceintes les personnes qui, sous des dehors obligeans, viennent les entretenir d'événemens sinistres, inventés ou réels, et augmenter par là la sollicitude maternelle. L'espoir, la confiance, voilà les sentimens que l'amitié doit insinuer dans leurs esprits, et non ceux de la séduction, du malheur et de l'effroi. L'état de susceptibilité des femmes grosses donne aux affections de l'âme un grand empire. Dans les villes surtout, mille circonstances favorisent leur développement : dans les campagnes, au contraire, elles sont pour ainsi dire nulles. Les femmes n'avortent guère qu'à la suite des chutes, des coups et des travaux fatigans.

Il faut écarter des femmes enceintes toute cause d'émotion trop

vive, et ne leur apprendre une bonne ou mauvaise nouvelle qu'avec la plus grande précaution. Une joie vive et subite, une frayeur, une grande surprise, ont plus d'une fois terminé des convulsions, et par suite l'avortement. *Sue* cite, dans son Histoire des accouchemens, un exemple terrible : « c'est celui d'une femme qui, frappée par la « prédiction d'une Bohémienne, se persuada qu'elle devait mourir « pendant sa grossesse, et qui, après avoir fait son testament vers le « huitième mois, mourut en effet quelque temps après. » Il serait à désirer que les sages-femmes s'abstinssent de raconter des histoires, pour la plupart controuvées, d'accouchemens laborieux, où sans leur dextérité la mère aurait succombé; elles devraient plutôt les entretenir dans des émotions douces, afin de ménager leur susceptibilité.

Il est des femmes dont l'imagination, mobile et facile à s'allarmer, commande aux personnes qui les approchent la douceur, la plus grande indulgence pour une foule de caprices, de bizarreries involontaires. De toutes les affections de l'âme, il n'y a que la gaîté douce et agréable qui puisse convenir aux femmes enceintes ; elles doivent faire leur possible pour se maintenir dans cet état.

De toutes les causes qui ont une influence marquée sur l'état de la femme grosse, il en est une principalement qui doit fixer notre attention : c'est le rapprochement des deux sexes après que la femme a conçu. Quelques nations de la terre séquestrent et isolent les femmes dès qu'elles ont été fécondées. « Le but de la nature rempli, dit « *Montaigne*, c'est un homicide de rechercher les embrassemens de « son épouse. » *Zacchias* prétend que la femme, pendant sa grossesse, est en droit de s'y refuser. On doit lui commander une continence sévère, surtout dans les premiers mois de la grossesse, ou d'user avec la plus grande modération des droits du mariage, parce des approches fréquentes détermineraient une excitation vers l'utérus, et pourraient faire redouter des conséquences funestes. D'ailleurs, qui oserait assurer que le fœtus, dont l'existence est si frêle, puisse

constamment supporter sans danger le désordre répété que produit le coït dans toute l'économie? Il se manifeste en même temps une irritation de la matrice qui augmente l'afflux des humeurs vers cet organe; aussi *Levret* observait-il que la plupart des fausses-couches, qui surviennent spontanément et sans cause apparente, dépendent souvent de l'abus du coït. *Scévole*, de St.-Marthe, s'exprime ainsi dans son traité intitulé : *De puerorum nutritione :*

Vos venerem immodicam, ô matres, si cura salutis,
Vos venerem vitate : sibi nocet ipsa, suumque
Sœpè retexit opus.....

FIN.

HIPPOCRATIS APHORISMI.

I.

Mulierem in utero gerentem, ab acuto aliquo morbo corripi, lethale. *Sect.* 5, *aph.* 30.

II.

Mulieri in utero gerenti, tenesmus superveniens, abortire facit. *Ibid.*, *aph.* 49.

III.

Mulieri in utero gerenti, si alvus multùm fluxerit, periculum ne abortiat. *Ibid.*, *aph.* 33.

IV.

Prægnantes purgandæ, si materia turgeat, quadrimestres, et usque ad septimum mensem : hæc verò minùs. Juniores autem et saniores fœtus, cautè vitare oportet. *Sect.* 4, *aph.* 1.

V.

Si metus et tristitia, multo tempore perseverant, melancholicum hoc ipsum. *Sect.* 6, *aph.* 23.

VI.

Qui à tetano corripiuntur, in quatuor diebus pereunt; si verò hoc effugiunt : sani fiunt. *Sect.* 5, *aph.* 6.